

Une solution romande au secours de l'emploi des plus de 50 ans

Alors que le chômage en fin de carrière atteint des proportions inquiétantes en Suisse et que la précarité des plus de 50 ans tend à s'accroître, une PME vaudoise innove avec un service qui ouvre de nouvelles perspectives. La société établie à Blonay (VD) compte bien aider les 95 000 seniors qui pourraient et voudraient travailler davantage, selon les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'économie.

« Nous sommes parti du constat que l'un des freins principaux à l'embauche d'une personne expérimentée était la difficulté de lui offrir les prestations sociales ou assurances adéquates. L'entreprise a envie de profiter de ses compétences, mais craint de devoir le compter parmi ses employés », explique Maurice Hoffstetter, fondateur de la société MITC.

Son idée ? Que les demandeurs d'emploi proposent leurs services à une entreprise en tant qu'indépendant. Cette dernière s'acquittera alors simplement d'une facture, comme elle le fait avec d'autres prestataires, mais elle n'aura pas à embaucher l'indépendant. En effet, c'est la société MITC qui se charge de l'engager comme salarié et de l'assurer afin de lui offrir les meilleures prestations sociales possibles. Une relation tripartite se crée alors entre l'entreprise, le senior et MITC. Ce système, nommé portage salarial, est parfaitement légal et est régi par la loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services (LSE).

Grâce à cette solution particulièrement actuelle, le senior possède donc désormais un argument de poids en proposant ses services avec le statut d'externe. Un moyen d'éviter d'être discriminé par rapport à des candidats plus jeunes avec le statut d'interne. De quoi également faciliter le retour sur le marché de travail des plus de 50 ans, l'un des objectifs principaux du Conseil fédéral au sujet du marché de l'emploi. On se souvient notamment de la formule « remettons les seniors au travail » de Johann Schneider-Ammann et des milieux économiques, peu après le 9 février 2014. Désormais, ce retour à l'emploi peut se faire de manière plus flexible pour les entreprises helvétiques.

Contact

Virginie Rohrbasser
Responsable presse MITC
presse@mitc-consulting.com
079 606 38 93